



10 novembre 2017 - Merck comme les autorités ont menti : l'ancienne formule est toujours produite en France

Contrairement à ce qu'affirment depuis mars dernier, les autorités et les Laboratoires Merck, l'ancienne formule du Lévothyrox est toujours produite en France.

Produite en France oui... mais destinée exclusivement au marché italien !

A l'heure où dans notre pays, des milliers de patients souffrent d'effets secondaires graves liés à la nouvelle formule et se battent quotidiennement pour trouver des comprimés « ancienne formule » livrés au compte-gouttes dans les pharmacies françaises, cette découverte a de quoi susciter de nombreuses questions...

Fermement décidés à d'obtenir des réponses, les patients, ont lancé par voix d'avocats, une nouvelle procédure à l'encontre des laboratoires et des autorités.

Maître Christophe Lèguevaques qui il y a 15 jours, a assigné le laboratoire MERCK en justice devant le Tribunal de Lyon, vient d'envoyer par huissier, une «sommation interpellative» à :

- la ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès BUZYN

- le laboratoire MERCK

- la société PATHEON (le laboratoire de Bourgoin-Jallieu qui fabrique sous l'appellation Euthyrox, des comprimés en tous points identiques au Lévothyrox ancienne formule)

-Â Â Â Â Â Â l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) afin d'obtenir les éclaircissements réclamés par les milliers de patients qu'il représente.

«On laisse souffrir les patients alors qu'une solution existe en Isère ! Nous voulons savoir pourquoi les autorités sanitaires françaises n'ont pas exigé de Merck et de son sous-traitant que la production de l'ancienne formule soit écoulee sur le marché français. Nous voulons savoir s'il existe un accord secret entre ces deux parties. Nous voulons connaître les capacités de production du site de Bourgoin-Jallieu, si elles peuvent être augmentées et dans quelles proportions. Nous voulons savoir pourquoi devant la multiplication de cas d'effets indésirables causés par la nouvelle formule, Merck n'a pas ordonné à son sous-traitant d'augmenter sa production de Lévothyrox original»

Me Christophe Lèguevaques, Avocat inscrit au barreau de Paris, docteur en droit et fondateur de la plate-forme *MySmartCab* qui coordonne l'action collective et conjointe contre le Laboratoire MERCK

Chacune des parties interpellées a maintenant l'obligation de répondre. Pour le moment, elles ont botté en touche en refusant de répondre directement à l'huissier et en prétendant répondre

SCANDALE LEVOTHYROX

Écrit par MySmartCab

Lundi, 13 Novembre 2017 16:04 -

ultérieurement. Quant au laboratoire Pathéon de Bourgoin-Jallieu, effrayé de se retrouver en première ligne, il se retranche derrière une clause de confidentialité par laquelle Merck lui ordonne de se taire.

Faudra t il qu'un juge annule cette clause pour obtenir un début de vérité ?